

Nos 56 propositions Ecolo-Groen ! pour Bruxelles

Faire de Bruxelles la capitale européenne du Développement Durable

1. Mettre au cœur des objectifs de planification le projet d'une ville durable
2. Développer des quartiers durables exemplaires et rendre les quartiers existants durables
3. Renforcer et soutenir les processus de participation dans la transition vers une société non dépendante du pétrole et performante dans la lutte contre le changement climatique
4. Mettre en place une Agence bruxelloise de l'énergie et de l'éco-construction pour faciliter l'accès aux économies d'énergie, informer et accompagner les ménages en matière d'éco-construction.
5. Développer le cluster éco-construction et le centre de référence des métiers de la construction dans le cadre d'un contrat pour l'environnement, l'économie et de l'emploi.
6. renforcer les exigences actuelles en matière de la PEB (performance énergétique des bâtiments)
7. Soutenir financièrement l'amélioration de la performance énergétique des habitations, tant pour les propriétaires occupants que pour les locataires, et spécialement pour les revenus les plus faibles
8. Rendre les pouvoirs publics régionaux exemplaires en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie
9. Renforcer la participation des habitants aux processus de décision
10. Réduire les déplacements motorisés de 2 % au moins par an durant les 10 prochaines années
11. Permettre aux Bruxellois d'avoir accès à une alimentation durable, bénéfique pour la santé et pour l'environnement

Rééquilibrer les modes de déplacements en ville en faveur des modes de déplacements doux

12. Aménager la « ville 30 »
13. Créer des sites piétonniers et semi-piétonniers dans chaque commune
14. Rendre Bruxelles 100% accessible au vélo d'ici 2015
15. Améliorer, via les sites propres et les feux prioritaires, la vitesse commerciale des trams et bus
16. Intégrer le train et le RER dans la politique de déplacement inter et intra-régional
17. Offrir une alternative à la voiture de société par le biais de la carte hypermobil.
18. Réduire la pression automobile sur Bruxelles
19. Diminuer l'offre de stationnement en voirie et rendre prioritaires les véhicules « nécessaires »

Un environnement sain

20. Offrir des espaces verts de proximité à tous, partout à Bruxelles, et renforcer la visibilité de la nature en ville.
21. Valoriser l'eau comme bien public (et non marchand) de qualité et pour tous
22. Améliorer la qualité de l'air en promouvant, dans chaque commune, des zones « basses émissions »
23. Augmenter le nombre de véhicules publics propres (dont ceux de la STIB)
24. Préserver et développer la biodiversité tout en offrant un accès à la nature à tous les citoyens
25. Améliorer la propreté en ville.

Lancer un *New Green Deal* comme réponse à la crise climatique, économique et sociale

26. Développer une industrie écologique à l'échelle de la Région
27. Favoriser le réemploi, les services de réparation et de location pour diminuer la production de déchets
28. Réorienter les outils d'expansion économique pour soutenir les secteurs porteurs d'emploi :
29. Améliorer la formation des moins qualifiés afin qu'ils puissent répondre aux offres d'emploi existantes.

Lutter contre la pauvreté et faire de Bruxelles une ville accessible à toutes et tous

30. Assurer l'accès à toutes et tous aux services publics de base
31. Augmenter les moyens du secteur de l'aide aux sans-abri
32. Créer une Agence bruxelloise pour l'accueil des primo-arrivants
33. Renforcer la lutte contre le surendettement
34. Permettre aux personnes âgées qui le désirent de rester à leur domicile le plus longtemps possible
35. Permettre aux personnes handicapées de participer à la vie sociale culturelle et économique
36. Ouvrir des milieux d'accueil de qualité pour les enfants dans chaque quartier
37. Accorder une priorité pour les publics socialement fragilisés dans l'accès aux équipements et aux services de base

Des logements abordables et de qualité

38. Encadrer l'évolution des loyers et les lier avec la performance énergétique
39. Augmenter le nombre de logements pour atteindre 20% de logements publics dans chaque commune d'ici 20 ans
40. Des logements sociaux adaptés à leurs occupants.

Permettre à tous les élèves d'avoir accès à un enseignement de qualité et encourager l'enseignement multilingue

41. Renforcer la prise en compte par les différents niveaux de pouvoir, des spécificités bruxelloises dans l'enseignement proposé à Bruxelles.
42. Rendre l'apprentissage des langues accessible à tous avec une collaboration entre les 2 communautés
43. Lancer un plan intégré de soutien et d'action en faveur des écoles qui concentrent les élèves les plus faibles.
44. Renforcer les alliances éducatives en diversifiant les profils et les métiers dans l'école
45. Redéployer l'enseignement qualifiant par la mobilisation des acteurs intermédiaires

Bruxelles, une région, plusieurs communautés, des communes et un hinterland au cœur de l'Europe

46. Renforcer l'identité bruxelloise en refusant toute tentative de sous-nationalisation des Bruxellois et en améliorant la collaboration entre toutes les communautés
47. Renforcer les initiatives bicommunautaires (culturelles, médiatiques, socioculturelles, sportives)
48. Renforcer le rôle de Bruxelles comme capitale de l'Europe
49. Faire de Bruxelles la capitale européenne de la diversité culturelle
50. Améliorer la répartition des compétences bruxelloises entre les différents niveaux
51. Harmoniser la fiscalité, l'aménagement du territoire et la politique de mobilité entre Bruxelles et son hinterland
52. Assurer un juste financement de la Région bruxelloise
53. Mettre en place une Communauté urbaine
54. Urbaniser la fiscalité
55. Rendre la ville sécurisée et conviviale partout (en ce compris dans les transports en commun), pour toutes et tous
56. Les grands projets urbains : développer des outils à la hauteur des enjeux

Faire de Bruxelles la capitale du Développement Durable

1. Mettre au cœur des objectifs de planification le projet d'une ville durable

- Penser la ville compacte, dense et mixte et développer les maillages vert et bleu.
- Assurer la convivialité, la sécurité et l'accessibilité partout dans la ville à tous les publics.
- Tenir compte dans pour la localisation des activités de leur accessibilité par les différents moyens de transports (chaînes écomobiles : raille + eau+ Transport en commun + vélo) et des contraintes et potentialités de la géographie.
- Intégrer dans tous les plans et règlements les exigences du développement durable.

2. Développer des quartiers durables exemplaires et rendre les quartiers existants durables

- Tous les grands projets de développement urbain doivent être réalisés sur le modèle des écoquartiers : exemplarité environnementale dans toutes leurs réalisations (énergie, eau, déchets et mobilité), mixité des activités, mixité des populations.
- Créer un cadre légal et financier, du type des Contrats de quartier, ainsi qu'un accompagnement technique et social.

3. Renforcer et soutenir les processus de participation dans la lutte contre le changement climatique et dans la transition vers une société non dépendante du pétrole.

La réduction des effets du pic pétrolier et la lutte contre le changement climatique requiert des actions ambitieuses. Les initiatives d'implication et d'engagement des populations comme *Transition Town*, nées au Royaume Uni, représentent une voie à développer. Les pouvoirs publics doivent soutenir et encourager ces démarches.

4. Mettre en place une Agence bruxelloise de l'énergie et de l'éco-construction pour faciliter l'accès aux économies d'énergie, informer et accompagner les ménages en matière d'éco-construction.

Cette agence aura pour objectif d'assurer un accompagnement large des ménages visant à améliorer la performance énergétique de leurs logements en assurant : la diffusion d'information, la validation de l'information technique, économique, environnementale, ou encore administrative, l'accompagnement à la prise de décision, l'accompagnement dans la réalisation des travaux et le suivi/monitoring de l'efficacité des mesures prises.

5. Développer le Cluster éco-construction et le Centre de référence des métiers de la construction dans le cadre d'un contrat pour l'environnement, l'économie et l'emploi.

Ces deux outils doivent permettre de sensibiliser les entreprises et les travailleurs aux métiers de l'éco-construction et du renouvelable et de favoriser l'emploi local.

6. Renforcer les exigences actuelles en matière de PEB (performance énergétique des bâtiments)

- renforcer les exigences en matière de performance énergétique de bâtiments (passer de E90 en 2009 à E50 en 2015) pour les constructions neuves ainsi que les rénovations lourdes (plus de 1.000m² et plus de 50% de l'enveloppe).
- Fixer des exigences énergétiques minimales pour la réalisation de certains actes et travaux (remplacement de châssis, de toiture, placement d'une véranda, ...) qu'ils soient soumis ou non à permis. Ces exigences devront être respectées par les professionnels sous peine de sanction.

7. Soutenir financièrement l'amélioration de la performance énergétique des habitations, tant pour les propriétaires occupants que pour les locataires, et spécialement pour les revenus les plus faibles.

- adapter la loi sur les baux à loyer pour permettre l'amortissement de travaux énergétiques réalisés par un propriétaire au bénéfice du locataire et intégrer des normes de consommations dans le Code du logement.
- poursuivre le système des primes énergie qui a été considérablement amélioré depuis 5 ans
- renforcer et amplifier le prêt vert à taux zéro mis en place sous cette législature et qui rend les investissements accessibles aux ménages les plus modestes.

- développer un mécanisme de tiers investisseur public au profit des ménages (partenariat public-ménage). La Région créera une « agence » chargée d'instruire les dossiers « tiers investisseurs » en assurant un audit pour identifier les travaux prioritaires, estimer l'économie d'énergie, analyser la capacité d'emprunt/solvabilité du propriétaire, aider à la comparaison des devis d'entrepreneurs et mettre en place un mécanisme de financement rendant l'opération indolore pour le ménage.

8. Rendre les pouvoirs publics régionaux exemplaires en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie

Dès 2009, tous les investissements immobiliers (construction, acquisition ou rénovation) d'un organisme dépendant de la Région – administrations, pararégionaux, SDRB, SLRB, ... - doivent viser l'exemplarité en matière énergétique. Toute construction neuve devra dans ce sens respecter le standard passif et toute rénovation lourde devra respecter le standard basse énergie qui se renforcera progressivement.

9. Renforcer la participation des habitants aux processus de décision

La complexité sans cesse croissante de nos sociétés et la crise de la représentation démocratique légitime plus que jamais la participation des habitants aux processus de décision. Il faut :

- assurer que la participation ait lieu le plus en amont possible du processus de décision et assurer la publicité des décisions en aval ;
- la participation ne doit pas être l'apanage de ceux qui en ont les moyens culturels. Il faut impérativement développer l'éducation à la participation pour tous les publics.
- les nouvelles formes de participation informelles doivent être encouragées mais ne peuvent porter atteinte aux formes réglementaires qui offrent des garanties légales (procédure de publicité de concertation, commission consultative,...) ;
- mettre en place un Conseil Participatif des Jeunes de la Région Bruxelloise qui sera composé de représentants de toutes les catégories socioculturelles et de tous les territoires de la RBC. Il aura des compétences d'avis et pourra formuler des propositions d'initiative sur les politiques régionales.

10. Réduire les déplacements motorisés de 2% au moins par an durant les 10 prochaines années

Ainsi, d'ici 2020, un kilomètre sur cinq aujourd'hui parcouru en voiture le sera par des moyens de transports doux ce qui améliorera considérablement l'environnement et le plaisir de vivre en ville.

11. Permettre aux Bruxellois d'avoir accès à une alimentation durable, bénéfique pour la santé et pour l'environnement

Faire de Bruxelles une Région *slow food* qui favorise l'alimentation durable (bio, circuits courts, agriculture raisonnée...) : installation de marchés bio permanents, mise en place de facilitateurs *slow food* à destination de cantines scolaires 100% durables, des collectivités, des restaurants,...

Rééquilibrer les modes de déplacement de la ville en faveur des modes de déplacement doux

12. Aménager la « ville 30 »

Dans toutes les communes et dans la majorité des quartiers de la Région, aménager la « ville 30 » de manière à réduire l'impact de la circulation et à accroître la convivialité des quartiers tout en assurant la mixité des activités et la mixité de l'usage des rues.

13. Créer des sites piétonniers et semi-piétonniers dans chaque commune

Dans chaque commune, créer des sites piétonniers et semi-piétonniers afin de remettre la convivialité au cœur des quartiers.

14. Rendre Bruxelles 100% accessible au vélo d'ici 2015

- 100% des voiries (communales et régionales) accessibles aux vélos (sécurisation de la circulation cyclistes dans ou à côté du trafic motorisé) d'ici 2015.
- Développer un « RER cycliste » dans et hors de Bruxelles : des pistes cyclables rapides et sécurisées pour les cyclistes reliant Bruxelles à son hinterland et les quartiers de Bruxelles entre eux.

15. Améliorer la vitesse commerciale des trams et bus

Améliorer, via les sites propres et les feux prioritaires, la vitesse commerciale des trams et des bus de façon à ce qu'en 2015, 90% des lignes de tram et 50% des lignes de bus ne s'arrêtent plus que pour embarquer et débarquer leurs passagers.

16. Intégrer le train et le RER dans la politique de déplacement inter (RER réseau express régional) et intra-régional (REB réseau express bruxellois)

- Intégrer le train dans les déplacements locaux (augmenter la fréquence, assurer un service le soir et le week-end, rénover les gares bruxelloises,...)
- Valoriser spécifiquement la desserte intra-régionale en train (REB) : information, sensibilisation des usagers et intégration avec les autres modes.
- Investir massivement dans les gares RER via Beliris, ce qui permettra un changement du paysage de la mobilité bruxelloise

17. Offrir une alternative à la voiture de société par le biais de la carte hypermobil

Créer une carte HYPERMOBIL pour favoriser le recours aux transports en commun plutôt qu'à la voiture de société tout en préservant les avantages fiscaux de l'employeur et les pratiques de l'employé. Concrètement, cette carte à puce (ne contenant aucune donnée à caractère personnel) permettra à son détenteur de se déplacer sur l'ensemble des réseaux de transports, de faire usage du taxi ou de véhicules partagés et de louer un vélo.

18. Réduire la pression automobile sur Bruxelles

- Mettre en place une mesure de tarification à l'usage de la route via un péage urbain sur une zone à définir (par exemple le Pentagone élargi).
- Prendre des mesures de rationalisation des capacités et de l'accessibilité routières :
 - recalibrage des pénétrantes (Viaduc Hermann-Debroux, entrée autoroute de Liège) ;
 - zones à basse émission (cf. proposition 22)
 - zones piétonnes et semi-piétonne.

19. Diminuer l'offre de stationnement en voirie et rendre prioritaires les véhicules « nécessaires »

- Réduire notamment l'offre de stationnement en voirie (avec facilité d'accès pour les riverains via la carte riverains) et privilégier le stationnement de longue durée hors voirie.
- Réserver des places de parking pour les voitures « nécessaires » (médecins, livreurs,...)

Un environnement sain

20. Offrir des espaces verts de proximité à tous, partout à Bruxelles, et renforcer la visibilité de la nature en ville.

Agir aujourd'hui particulièrement dans les quartiers sans jardins et sans espaces verts, y encourager la verdurisation des ilots, les jardins et potagers collectifs et renforcer le développement des toitures vertes.

21. Valoriser l'eau comme bien public (et non marchand) de qualité et pour tous

- valoriser le circuit de l'eau en ville : senne et canal
- remettre l'eau potable au cœur des lieux publics, des places, des écoles par des robinets et des fontaines d'eau potable

22. Améliorer la qualité de l'air en promouvant, dans chaque commune, des zones « basses émissions »

Promouvoir dans chaque commune des zones basses émissions améliorant la qualité de l'air et limitant le bruit en modulant l'accessibilité des véhicules :

- création de zones 30, piétonniers, ...
- limitation de l'accès en fonction des performances écologiques
- restrictions horaires, ...

23. Augmenter le nombre de véhicules publics propres (dont ceux de la STIB)

Garantir des transports en commun et une flotte publique peu polluants (gaz naturel, bio-gaz, électricité verte).

24. Préserver et développer la biodiversité tout en offrant un accès à la nature à tous les citoyens

- Intégrer l'enjeu de la conservation de la biodiversité de manière transversale dans toutes les politiques, et notamment dans l'urbanisme.
- Etablir un plan biodiversité qui fixe des objectifs communs, clairs, chiffrés et qui définit les responsabilités et les acteurs.
- Créer un observatoire régional bruxellois de la biodiversité.

25 Améliorer la propreté en ville

Ecolo propose d'établir un double contrat « Région-Communes » et « Communes-quartiers » qui permettra de rassembler tous les acteurs publics et les citoyens dans une même dynamique autour d'un même projet, celui de faire de Bruxelles un modèle en matière de propreté.

Lancer un *New Green Deal* comme réponse à la crise climatique, économique et sociale

26. Développer une industrie écologique à l'échelle de la Région

- Optimiser, à l'échelle de groupes d'entreprises, de filières voire à l'échelle de la Région, un système industriel dans son ensemble (à l'instar des écosystèmes naturels) : valoriser les déchets comme ressources, boucler les cycles de matières.... A titre d'exemple, les déchets de construction peuvent être réutilisés dans la rénovation et les déchets textiles inutilisables peuvent être valorisés dans la fabrication de matériaux de construction (panneaux d'isolation thermique et acoustique).
- développer, de façon durable, les activités logistiques (en aval du pont Van Praet), la plateforme intermodale et l'emploi sur le port de Bruxelles.

27. Favoriser le réemploi, les services de réparation et de location pour diminuer la production de déchets

- A côté de la sensibilisation pour lutter contre les achats superflus ou gros producteurs de déchets, il faut développer des services de proximité, de réparation, de maintenance et de location.
- Favoriser le réemploi et développer les brocantes et les SELS dans chaque quartier ainsi que les ressourceries. Cela crée de l'emploi local.

28. Réorienter les outils d'expansion économique pour soutenir les secteurs porteurs d'emploi pour les Bruxellois.

- Le commerce, l'horeca, le secteur culturel et le secteur touristique,
- Les filières vertes : éco-construction, énergies renouvelables, gestion des déchets, alimentation durable,
- Le secteur non-marchand : aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux familles, aux primo-arrivants,...

29. Améliorer la formation des moins qualifiés afin qu'ils puissent répondre aux offres d'emploi existantes.

- Régionaliser le secteur de la formation professionnelle pour assurer une meilleure adéquation avec la réalité de la Région.
- Multiplier les formations qualifiantes en rapport avec les fonctions critiques et les secteurs porteurs dans notre région (les commerces, l'horeca, le non-marchand et les filières vertes).
- Former les Bruxellois afin qu'ils réussissent les examens d'entrée dans les administrations et structures publiques situées à Bruxelles.

Lutter contre la pauvreté et faire de Bruxelles une ville accessible à toutes et tous

30. Assurer l'accès à toutes et tous aux services publics de base

- Mettre à disposition des CPAS des budgets et du personnel leur permettant d'étendre leur aide sociale complémentaire en matière de soins de santé, d'aide au logement, d'aide dans les frais scolaires, d'aide alimentaire, etc. aux chômeurs, aux pensionnés, aux invalides, aux travailleurs à faibles revenus et aux sans-papiers

31. Augmenter les moyens du secteur d'aide aux sans-abri

- Augmenter les moyens accordés au secteur du sans-abrisme afin de renforcer le volet préventif et le suivi des personnes (notamment par l'accompagnement social) au-delà de l'urgence.
- Assurer le développement et la reconnaissance généralisée du Centre d'appui aux secteurs bruxellois de l'aide aux personnes sans-abri.

32. Créer une Agence bruxelloise pour l'accueil des primo-arrivants

Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration dans la société des primo-arrivants et coordonner au niveau régional les politiques à destination de ce public.

33. Renforcer la lutte contre le surendettement

Poursuivre le développement du volet préventif et notamment les « écoles de consommateurs ». Renforcer la législation en matière de crédit à la consommation (taux d'intérêt maximum, ...) et renforcer le soutien aux associations de lutte contre le surendettement.

34. Permettre aux personnes âgées qui le désirent de rester à leur domicile le plus longtemps possible

- Renforcer les structures de proximité et d'aide à domicile.
- Développer des alternatives aux maisons de repos.

35. Permettre aux personnes handicapées de participer à la vie sociale, culturelle et économique

- Créer des places d'accueil pour les personnes handicapées et prioritairement pour les personnes de grande dépendance.
- Développer l'emploi pour les personnes handicapées.

36. Ouvrir des milieux d'accueil de qualité pour les enfants dans chaque quartier

Il faut non seulement augmenter le nombre de places mais également privilégier les structures de proximité.

37. Accorder une priorité aux publics socialement fragilisés dans l'accès aux équipements et services de base

- Il faut privilégier l'accès aux services de base comme les crèches, le logement, ... aux publics socialement fragilisés.
- Il faut assurer un accès préférentiel aux transports publics pour les personnes à bas et très bas revenu ;

Des logements abordables et de qualité

38. Encadrer l'évolution des loyers et les lier avec la performance énergétique

- Pour rappel, nous sommes favorables à un mécanisme de taxation des loyers réellement déduction faite des charges réelles.
- Nous proposons Un lissage temporaire des loyers (renouvelable une ou deux fois).en vue de- instaurer un mécanisme fiscal qui permet d'une part de favoriser les bailleurs qui s'en tiennent au loyer de référence (référence qui sera établie selon une grille reprenant la taille du logement, le nombre de chambres, ...) et d'autres part, pénaliser ceux qui s'en éloignent.

39. Augmenter le nombre de logements pour atteindre 20% de logements publics dans chaque commune d'ici 20 ans

- Cet objectif pourra être atteint :
 - en construisant de nouveaux logements,
 - en transformant des bureaux vides
 - en réinvestissant les logements vides au dessus des commerces.
 - en remettant sur le marché, après rénovation les 15 à 30.000 logements abandonnés,
 - en rendant effectif le droit de gestion publique pour les communes.
- Cette mesure sera financée à travers des « Contrats de logement », par une mobilisation des moyens financiers par les communes ou les SISF, par Beliris, les programmes européens, les charges d'urbanisme, les amendes DIFL, le budget régional (comme Plan Logement), et des PPP.

40. Des logements sociaux adaptés à leurs occupants.

- Renforcer les dispositifs légaux favorisant le déménagement des locataires occupant des logements trop grands par rapport à la taille de leur ménage vers des appartements adaptés;
- Remplacer progressivement la cotisation de solidarité par une progressivité du loyer en fonction des revenus, sans plafond ;
- Maintenir le moratoire sur la vente des logements sociaux tant que le nombre de logements sociaux ne sera pas suffisant ;
- Regrouper les six sociétés de crédit social et leur donner comme mission de faciliter l'accès à la propriété des locataires de logements subsidiés.

Permettre à tous les élèves d'avoir accès à un enseignement de qualité et encourager l'enseignement multilingue

41. Renforcer la prise en compte par les différents niveaux de pouvoir, des spécificités bruxelloises dans l'enseignement proposé à Bruxelles

Sans entrer dans un débat institutionnel, tous les niveaux de pouvoirs compétents doivent offrir un enseignement qui tienne compte des besoins et de la réalité multilingue et multiculturelle de Bruxelles.

42. Rendre l'apprentissage des langues accessible à tous avec une collaboration entre les 2 communautés

- Renforcer l'apprentissage de la seconde langue dès la 1^{ère} primaire
- Développer les collaborations entre écoles francophones et néerlandophones de la Région
- Expérimenter des écoles bilingues en collaboration avec les 2 communautés prioritairement dans les quartiers les plus précarisés

43. Lancer un plan intégré de soutien et d'action en faveur des écoles qui concentrent les élèves les plus faibles

Renforcer notamment l'apprentissage de la langue d'enseignement pour les enfants et les parents qui ont une langue différente de celle de l'école.

44. Renforcer les alliances éducatives en diversifiant les profils et métiers dans l'école

Pour soutenir les enseignants dans leur travail pédagogique, il s'agit de diversifier les profils et les métiers de l'école et notamment de renforcer la présence des profils socio-éducatifs : éducateurs, logopèdes, psychomotriciens, assistants sociaux, médiateurs,...

45. Redéployer l'enseignement qualifiant par la mobilisation des acteurs intermédiaires (stages en entreprises,...)

- Redéployer l'offre et la qualité pédagogique de l'enseignement technique et professionnel.
- Augmenter les synergies avec la Région et les acteurs économiques dans le respect des caractéristiques et missions de chacun.

Bruxelles, une région, plusieurs communautés, des communes et un hinterland, au cœur de l'Europe

46. Renforcer l'identité bruxelloise en refusant toute tentative de sous-nationalisation des Bruxellois et en améliorant la collaboration entre toutes les communautés

- Refuser toute tentative de sous-nationalisation des Bruxellois, tant dans les paroles que dans les actes.
- Améliorer la collaboration entre toutes les communautés et la participation de toutes les communautés à la construction de Bruxelles

47. Renforcer les initiatives bicommunautaires (culturelles, médiatiques, socioculturelles, sportives)

Ecolo et Groen reconnaissent à Bruxelles sa qualité de Région à part entière et veulent renforcer toutes les initiatives bicommunautaires en :

- donnant un cadre légal et budgétaire sûr pour toutes les initiatives de rapprochement des réseaux culturels, socio-culturels et/ou sportifs néerlandophones et francophones avec des mécanismes de financement communs.
- supprimant tous les obstacles juridiques et financiers qui empêchent les collaborations entre les deux Communautés

48. Renforcer le rôle de Bruxelles comme capitale de l'Europe

Bruxelles appartient à tout le monde, donc aussi aux Européens.

Nous soutenons pleinement le rôle de Bruxelles comme capitale de l'Europe.

Pour que ce projet ait un rayonnement positif, largement porté par l'ensemble des Bruxellois, il importe que les institutions et ceux qui y travaillent s'intègrent dans le tissu urbanistique et social de cette ville ; cela suppose une vision urbanistique durable mais aussi d'étendre le droit de vote des Européens aux élections régionales

49. Faire de Bruxelles la capitale européenne de la diversité culturelle

- Bruxelles, par son histoire, sa tradition d'accueil et la diversité de sa population, est le creuset naturel de la diversité intrinsèque à la Belgique. Elle doit devenir également un modèle de tourisme durable et de diversité culturelle.
- Il faut combattre toutes les discriminations à l'embauche, sur base du sexe, d'une prétendue race, de la couleur, de l'ascendance, de l'origine nationale ou ethnique, de l'orientation sexuelle, de l'état civil, de la naissance, de la fortune, de l'âge, de la conviction religieuse ou philosophique, de l'état de santé actuel ou futur, d'un handicap ou d'une caractéristique physique. en montrant l'exemple dans les services publics- Pour aider au dialogue interculturel et permettre une cohabitation plus harmonieuse, il faut développer la pratique des accommodements raisonnables : pratique qui permet de régler au cas par cas les situations de tensions courantes et de résoudre le conflit en formalisant un accord « à l'amiable » entre les parties en conflit.

50. Améliorer la répartition des compétences bruxelloises entre les différents niveaux

- Une meilleure répartition des compétences entre Région et communes
- La régionalisation du tourisme
- La régionalisation de la formation professionnelle

51. Harmoniser la fiscalité, de l'aménagement du territoire et de la politique de mobilité entre Bruxelles et son hinterland

- Harmoniser les conditions fiscales pour garder les entreprises à Bruxelles
- Faire une proposition alternative aux plans actuels d'élargissement du ring
- Créer des pistes cyclables rapides pour relier Bruxelles à son hinterland
- Créer des parkings de dissuasion en sortie de ville en lien avec des transports publics efficaces pour relier Bruxelles

52. Corriger le sous-financement structurel de Bruxelles

- Corriger structurellement le sous financement des entités bruxelloises (communes, Région, Commissions Communautaires) par une modification structurelle de la loi spéciale ou de la répartition de l'IPP (lieu de vie/lieu de travail...)

53. Mettre en place une Communauté urbaine

- La communauté urbaine Bruxelles-Brabant doit être une coopération entre, d'une part, les nombreuses communes aux alentours de Bruxelles qui se trouvent, de fait, intégrées dans la dynamique socioéconomique de Bruxelles, et d'autre part, les trois Régions.

- Cette structure de coopération n'est pas liée aux frontières linguistiques et régionales.
- Elle doit intégrer des choix durables pour le développement du réseau de transports publics, de la planification urbaine, de la conservation des espaces verts à Bruxelles et dans le reste du Brabant.

54. Urbaniser la fiscalité :

- Il faut mener une réflexion sur la fiscalité pour qu'habiter en ville soit un avantage.

55. Rendre la ville sécurisée et conviviale partout (en ce compris dans les transports en commun), pour toutes et tous

- Mener une politique sécuritaire progressiste qui combat l'institution de la peur et qui se fonde sur la reconnaissance et le respect des différences de générations, de cultures et des groupes de population.
- Développer la police de proximité (policiers bien formés et qui connaissent leur ville et y circulent à pied ou à vélo)
- L'Etat doit garder son monopole et sa prérogative sur la sécurité des personnes et l'ordre public
- Le financement fédéral doit être corrigé sur base de critères objectifs

56. Mettre en œuvre des grands projets urbains en développant des outils à la hauteur des enjeux

Doter la Région d'outils pour une nouvelle gouvernance publique en matière d'urbanisme opérationnel qui permettront de maîtriser le foncier, planifier les projets, conserver le pilotage public de la mise en œuvre, et enfin, mobiliser des moyens privés dans le cadre réglementaire de sociétés d'économie mixte.

